Loi sur les télécommunications

Notification d'une décision à l'encontre d'un destinataire séjournant à l'étranger

Une décision, basée sur la législation des télécommunications, a été prise à l'encontre de la personne suivante:

Procédure de révocation de numéro

– PGmedia IN-Systems GmbH, In der Au 25, D-61440 Oberursel

La décision peut être demandée à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication, Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
téléphone +41 (0)32 327 55 11
fax direct +41 (0)32 327 55 28